

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2019 COMPTE-RENDU

Présents : POETE Yves, DUTEL Nathalie, GUYETAND Sébastien, GREE Brigitte, BAILLY Michel, LANAUD Monique, PERALTA Sandra.

Excusés : JOST Sébastien, donne pouvoir à PERALTA Sandra
MOLLET Christophe, donne pouvoir à LANAUD Monique

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2019
- Délibération concernant la création et suppression de poste permanent : adjoint technique
- Délibération concernant la création et suppression de poste permanent : adjoint administratif
- Délibération concernant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)
- Subventions Téléthon et autres demandes
- Informations et questions diverses :

Séance ouverte à 20 h 15

- **Secrétaire de séance** :

Madame Lanaud Monique se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2019**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Délibération concernant la création et suppression de poste permanent : adjoint technique**

La commission paritaire du centre de gestion du 24/10/19 a donné un avis favorable pour le passage d'un personnel technique de 2e à 1ère classe.

Il est donc décidé de créer un poste d'adjoint technique territorial principal de 1ère classe et de supprimer un poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe.

- **Délibération concernant la création et suppression de poste permanent : adjoint administratif**

Le conseil décide de se référer à l'avis de la commission paritaire du centre de gestion qui aura lieu le 18/02/20 pour se prononcer sur le changement de grade.

Le tableau des emplois de la collectivité sera ainsi modifié :

	Ancien effectif	Nouvel effectif
adjoint technique territorial principal 2 ^e classe	1	0
adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	0	1
adjoint administratif territorial principal 2 ^e classe	1	1
adjoint administratif territorial principal 1 ^{ère} classe	0	0

• **Délibération concernant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)**

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires peuvent être versées aux fonctionnaires de catégorie B et C, dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires.

La compensation des heures supplémentaires doit préférentiellement être réalisée sous la forme d'un repos compensateur ; à défaut, elle donne lieu à une indemnisation.

Rémunération horaire x 1,25 pour les 14 premières heures supplémentaires et x 1,27 au-delà.

Heure supplémentaire de nuit x 2.

Heure dimanche ou jour férié x 1,66.

Le temps de récupération est égal à la durée des travaux supplémentaires effectués. Une majoration de nuit, dimanche et jour fériés est envisagée dans les mêmes proportions que pour la rémunération.

Le conseil municipal décide d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires suivants :

- adjoint technique territorial

- adjoint administratif territorial.

Le choix entre le repos compensateur ou l'indemnisation est laissé à la libre appréciation de l'autorité territoriale.

• **Subventions Téléthon et autres demandes**

Le conseil décide d'accorder une subvention pour le Téléthon de 150 €.

Le samedi 30 novembre seront organisées plusieurs randonnées. Des soupes, des confitures des gâteaux sont en vente à la salle communale.

Le conseil décide d'accorder une subvention de 150 € à l'association Jura lynx, en particulier pour la préparation d'un événement sur la commune dans l'année 2020.

• **Informations et questions diverses :**

- Courrier reçu du GIE La Venelle pour la mise en vente une propriété boisée, « la montagne », d'une superficie de 45 ha.

La commune ne donne pas suite.

- Pylône Télédiffusion.

TDF a fait parvenir une nouvelle proposition avec une réelle hausse du loyer.

Séance levée à 22 h

Prochaine réunion du conseil municipal : le 19 décembre à 20 h 15 en mairie

Le Maire,

Yves Poète

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

Le secrétaire de séance

Monique Lanaud